

**AVIS PUBLIC  
(Entrée en vigueur)**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 21-312**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le 17 mai 2021, le Conseil municipal a adopté la résolution suivante concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) :

- **RÉSOLUTION NUMÉRO 21-312** permettant la délivrance d'un permis de construction et d'occupation pour une habitation multifamiliale de 312 unités de logement, réparties sur différents niveaux culminant à 9 étages, dont 144 unités de logement pour laïcs, 106 chambres pour les personnes issues des communautés religieuses, 62 chambres de soin, ainsi qu'un stationnement souterrain de 88 cases et un stationnement extérieur de 90 cases, sur le terrain en front de la rue Delorme (lots 5 505 052 et 5 505 051), dans la zone 4131-P-04.

Cette résolution est entrée en vigueur le 28 mai 2021, date de l'émission du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains, et toute personne intéressée peut le consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Saint-Hyacinthe, le 2 juin 2021



Me Isabelle Leroux, ll.m.  
greffière adjointe